

LE TEMPS MERIDIEN



L'organisation du temps méridien

UNE VOLONTE MUNICIPALE POUR AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DU TEMPS MERIDIEN

Le temps méridien

C'est l'ensemble des temps de l'enfant qui se déroule sur la pause du midi. Il comprend le temps de restauration et les temps avant et après le repas. C'est un moment important dans la journée de l'enfant qui doit marquer une réelle cassure dans sa journée de travail.

Le temps méridien, bien que complémentaire de l'école et de la famille, doit être repéré comme un lieu spécifique. Complémentarité, cohérence des différents lieux éducatifs ne veulent pas dire ressemblance. Sur le plan éducatif, donc pour le développement de l'enfant, du jeune, il est essentiel de leur permettre de vivre des ruptures entre les lieux et les espaces. Ils devront s'adapter, dans la mesure où on leur fournit des clés de décodages ou des repères leur permettant de gérer efficacement ces ruptures. Ce sont des adaptations qui sont primordiales dans le processus de développement, dans la maturation des enfants, des jeunes.

D'une manière générale : le milieu d'une journée est synonyme de vulnérabilité et de fatigabilité pour l'enfant. Il correspond à un creux d'énergie. Ce temps doit offrir de bonnes conditions de calme et de convivialité pour remplir son rôle de réparateur.

Ce moment de la journée est aussi pour les enfants un temps de vie sociale où ils ont ensemble des relations et côtoient des adultes. Ce temps de vie collective participe à la formation du futur citoyen, respectueux de l'autre dans ses différences sociales et culturelles.

Afin que le temps méridien soit un réel temps éducatif, il doit être intégré dans le projet **pédagogique comme moment éducatif ; les organisations doivent être réfléchies de manière à offrir une dimension des temps différente du vécu habituel de l'enfant et du jeune.**

Le terme de « surveillant » doit disparaître. Animer c'est au sens étymologique du mot « donner une âme ». C'est en ce sens que le rôle de l'animateur est central en ce qui concerne tout ce qui va se vivre durant les différents temps. Le rôle de l'adulte en contact avec les enfants n'est plus de surveiller, de « veiller sur » les enfants mais d'établir un climat EDUCATIF.

LES INTENTIONS

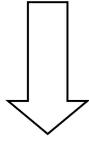
La municipalité souhaite que le temps méridien soit :

- Répondre aux besoins physiologiques des enfants
- Développer l'autonomie des enfants
- Favoriser la convivialité et les relations à table
- Développer et favoriser les échanges entre les enfants et les adultes
- Permettre aux enfants de vivre un temps de détente
- Favoriser une vie collective de qualité
- Développer une éducation nutritionnelle et une hygiène de vie



« CANTINE »

C'est donner à manger aux enfants



N'IMPORTE OU

BIEN ACCUEILLIR

Offrir des salles à manger agréables, confortables adaptées et bien agencées

N'IMPORTE QUOI

BIEN NOURRIR

Offrir une alimentation saine, hygiénique, équilibrée, et variée tout en éduquant le goût alimentaire

N'IMPORTE COMMENT

BIEN EDUQUER

Apprendre à être responsable, autonome, à vivre en société, à bien se nourrir, à respecter les autres

BIEN GERER

Travail d'équipe, prise en compte des impératifs financiers, pédagogiques et humains.

RESTAURANTS
D'ENFANTS



C'est penser à

DES MOYENS POUR AGIR : UNE EQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET

La municipalité souhaite :

1. Qu'il y ait un réel travail d'équipe entre les différents cadres d'emplois (agents de la restauration scolaire, ATSEM, animateurs...) qui interviennent sur le temps méridien.
2. Que chaque membre de l'équipe prenne conscience du rôle éducatif qu'il a à jouer auprès des enfants.
3. Que chaque membre de l'équipe se donne les moyens de jouer ce rôle.

En termes d'objectifs cela veut dire :

1. Avoir un projet commun
 - Définir les objectifs vers lesquels l'équipe veut amener les enfants (autonomie, convivialité, socialisation)
 - Décider des moyens permettant d'y parvenir (matériel, organisation, formation...)
2. Travailler en équipe
 - Avoir un discours cohérent d'un adulte à l'autre
 - Se dire les choses en s'appuyant sur le projet commun et non pas sur le terrain des rapports personnels
 - Pouvoir compter les uns sur les autres
 - Prendre conscience de la nécessité du travail collectif
3. S'adapter aux enfants
 - Connaître leurs besoins
 - Prendre en compte leurs capacités
 - Savoir comment intervenir (langage approprié)
 - Gérer un groupe
 - Proposer des activités adaptées aux contraintes du temps méridien

En termes de moyens cela se traduira par :

- Des temps de rencontres pour élaborer le projet
- Des temps de rencontres pour définir l'organisation à mettre en place au regard du projet défini
- Le suivi et la coordination du projet, élaboré lors des temps de rencontres

Pour l'évaluation il sera mis en place des temps pour :

- Analyser et échanger sur les fonctionnements des différents lieux
- Adapter l'organisation des lieux si nécessaire



UNE ORGANISATION POUR AGIR

L'équipe d'encadrement du temps méridien devra mettre en place un dispositif pédagogique pour que l'enfant, le jeune puisse d'une part bénéficier d'un temps de restauration qui soit éducatif, agréable et convivial et d'autre part un temps de loisirs éducatifs lui permettant d'évoluer vers une autonomie à sa mesure, dans ses choix et dans l'expression de ses envies.

En termes d'objectifs cela veut dire, pour l'équipe d'encadrement, que l'enfant pourra :

Avant et après le repas :

- Utiliser les différents lieux d'activités (coins calmes, coins bruyants, espace collectif, espace individuel, espace intérieur, espace extérieur) tout en les respectant
- Participer à l'élaboration des règles de vie
- Utiliser, ranger et respecter le matériel mis à sa disposition
- Se reposer s'il le souhaite (pour les primaires)
- Jouer, choisir son activité pour l'interclasse

Nota : un temps de sieste est organisé pour les enfants d'âge maternel

Pendant le repas :

- Devenir le plus autonome possible : se servir seul, couper seul sa viande, mettre sa serviette, se servir des ustensiles (couteau, fourchette), débarrasser ses couverts
- Apprendre à partager, à ne pas gaspiller, à respecter le matériel, ...
- Respecter les autres enfants et adultes
- Participer à l'élaboration des règles de vie
- Respecter les règles de vie
- Prendre son temps pour manger
- Choisir les copains avec lesquels il veut manger mais aussi accepter les autres.
- Goûter aux différents plats : dire s'il aime ou non
- Participer aux tâches collectives : aller chercher les plats, débarrasser les tables, nettoyer la table.
- Utiliser, ranger et respecter le matériel

De façon plus opérationnelle

Afin que le temps de l'interclasse soit un temps réellement éducatif, l'équipe d'encadrement (ATSEM, personnel de service) a réfléchi et propose une organisation sur :

1. L'entrée et la sortie de la salle à manger

Pour que le temps de repas soit un temps relativement calme, les enfants arriveront par petits groupes dans le restaurant scolaire.

Tout d'abord il est bon que quelques minutes séparent la fin de la matinée de classe de l'entrée en salle à manger, période intermédiaire permettant aux enfants de se laver les mains, de passer aux WC, de discuter...

Des problèmes peuvent se poser pour accéder à la salle à manger. Un adulte doit être présent pour éviter que ce moment soit un moment d'énervement mais aussi pour accueillir les enfants, venir en aide à celui qui cherche une place...

De même qu'on a pensé à l'entrée en salle à manger, il faut penser à la sortie. Il faut faire en sorte que le système retenu soit souple afin que le rythme de vie de chaque enfant soit effectivement respecté.

L'aménagement de l'entrée de la salle à manger permettra à chaque enfant d'avoir des repères c'est-à-dire :

- De savoir où se trouve sa salle à manger
- De pouvoir aller seul aux toilettes si nécessaire
- De savoir où ranger ses affaires personnelles

2. Les déplacements durant le repas

Permettre aux enfants de se lever pour aller chercher les entrées, le pain, l'eau, débarrasser les assiettes, les couverts, nettoyer la table sont des éléments qui participent à la réponse des besoins de l'enfant.

L'équipe d'encadrement élaborera des règles de vie quant aux déplacements dans le restaurant scolaire (pour quelles raisons peut-on se déplacer, où peut-on se déplacer, quels circuits utiliser pour se déplacer...)

3. La durée de repas

Pour permettre aux enfants de profiter pleinement de leur temps de repas, il est recommandé que ce dernier ait une durée comprise entre 30 minutes et 45 min

4. L'aménagement de la salle à manger

Il ne suffit pas d'améliorer ce qui se trouve dans l'assiette pour arriver aussitôt à un chaleureux climat de convivialité. La salle à manger, pour ne pas être un réfectoire, ne doit pas ressembler à un hall de gare.

L'organisation des tables, la décoration des espaces faite par les adultes et les enfants, les espaces de desserte sont autant d'éléments à prendre en compte pour le déroulement du repas.

Le repas se déroulant dans la même salle, des espaces spécifiques seront mis en place pour :

- Les enfants d'âge maternel
- Les enfants d'âge primaire

La décoration des espaces sera élaborée lors des activités de l'accueil péri scolaire ; une salle de restauration aménagée, décorée par les enfants est l'un des facteurs pour que ces derniers s'approprient les lieux et donc les respectent.

5. la place de l'enfant durant les différents moments du repas

Faire participer les enfants aux rangements risque de soulever des problèmes auprès des parents, il est donc nécessaire qu'au préalable une information soit donnée.

Il s'agit en effet de savoir si notre projet est de favoriser les relations entre les enfants et les adultes quels que soient les fonctions, les rôles, ou au contraire d'accentuer un « racisme » hiérarchique qui nous envahit quotidiennement.

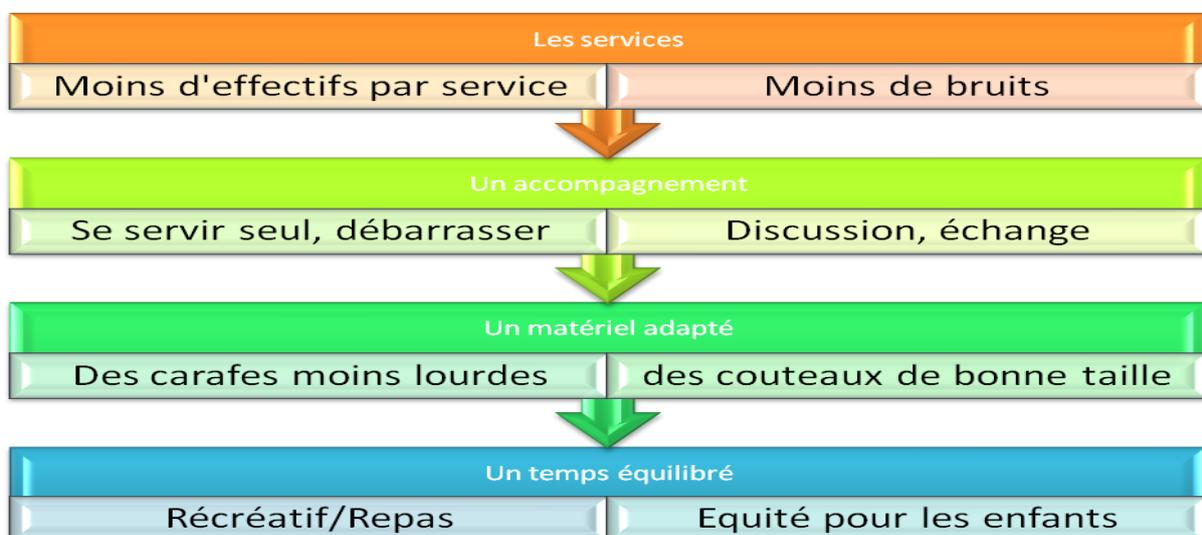
Permettre aux enfants de se lever pour aller chercher les plats, les rapporter est en plus pour eux, l'occasion de se « dégourdir les jambes ».

Le débarrassage des tables à la fin du repas constitue une forme de déplacement, il doit donc être effectué selon les règles convenues, pour tous, enfants et adultes.

Il peut prendre des formes différentes suivant l'âge des enfants, le lieu, les conditions matérielles. Il peut simplement consister à empiler en bout de table la vaisselle en ayant soin de trier les couverts. Chez les plus grands, les enfants peuvent faire une remise en ordre plus complète de la salle à manger. Dans tous les cas, il faut prévoir des récipients dans lesquels on recueille la vaisselle, penser aux circuits, aux cuvettes.

Quelque soit l'âge des enfants on demandera leur participation en la modulant en fonction des possibilités de chacun, des conditions matérielles,....

■ En route vers l'autonomie



6. Les Activités

D'une manière générale il est acquis que la possibilité de récupération, la qualité de la reprise d'activité de l'après-midi et la disponibilité à de nouveaux apprentissages dépendent pour partie de la qualité de l'aménagement de la pause du midi.

Le temps imparti à la mise en place des activités est souvent très court et se situe entre deux « temps contraints » : le temps de restauration (contraintes horaires, comportementales...) et le temps scolaire. C'est dans ce cadre là, que les activités sont inscrites.

Les temps d'animation ne doivent pas seulement constituer des moyens de « gérer » l'attente mais permettre de répondre à un ensemble **de besoins**¹ d'ordre éducatif qui s'équilibrent deux à deux de manière complémentaire :

 **Besoin de détente** : *se reposer, dormir, jouer tranquillement*

 **Besoin de se défouler** : *courir, marcher, sauter...*

 **Besoin de se retrouver** : *jouer avec ses copains ou adultes, se changer, les idées, discuter...*

 **Du temps pour soi** : *pouvoir s'isoler, jouer seul, se poser*

En prenant en compte les contraintes de temps, les temps d'activités et les espaces seront aménagés de façon à proposer des lieux favorisant le jeu, la détente, le bien-être où l'enfant pourra circuler librement en fonction de ses envies tout en respectant les règles de chaque espace.

L'animateur sera là plus comme une aide, un référent, il sera également force de proposition en termes d'activités courtes pour les enfants en demande.

Plus l'enfant sera associé à la gestion du temps de l'interclasse, plus :

- Il se responsabilisera
- Il trouvera sa place dans la collectivité
- Il développera sa personnalité
- Il respectera les autres (enfants et adultes)

Une idée nous semble à retenir de nos expériences antérieures, à savoir qu'un enfant qui part des lieux d'activités en ayant passé un bon moment reviendra avec beaucoup plus de plaisir et d'enthousiasme le lendemain.

LES REGLES DE VIE

Pour que les enfants puissent trouver leur place durant le temps méridien, il est important de mettre en place des règles de vie qui précisent les droits et les devoirs de chacun (enfants et adultes).

Le travail de l'équipe d'encadrement consistera à mettre en place les éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations aux personnes.

Les règles de vie seront préétablies par l'équipe (c'est ce que l'on appelle le non-négociable).

Ces règles définiront ce que l'enfant peut faire, essaie de faire ou doit faire ainsi que les attitudes des adultes tout au long des différents temps et lieux. Certaines règles seront communes à l'ensemble des lieux et d'autres spécifiques à chaque espace.

Dans un second temps, les enfants seront associés à l'élaboration des règles de vie tout en sachant que le cadre minimum (non-négociable) sera déterminé par les adultes.

Le document des règles sera finalisé avec les enfants fréquentant le temps méridien. Il pourra être élaboré avec les enfants lors du conseil d'enfants.

Les règles de vie seront communiquées à l'ensemble des personnes qui participent à la vie du temps méridien (personnel encadrant, coordinateurs, élus, enfants, représentants légaux des mineurs...)



LE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Une équipe au service d'un projet

L'équipe est composée :

- Du coordinateur temps méridien
- D'animateurs (diplômés, en cours de formation)
- De personnels de service
- D'Atsem
- D'une équipe de cuisine (partenaire sous la responsabilité du responsable restauration)

Que la définition de son poste s'intitule ATSEM, animateur, personnel de service, personnel de cuisine... chacun doit avoir conscience qu'il participe à l'éducation des enfants.

Le temps du midi ne pourra fonctionner que s'il y a une réelle concertation entre les adultes participant à l'accueil des enfants durant ce temps.

C'est la complémentarité des tâches qui fera que ces temps seront de qualité.

Les personnels sont placés sous la responsabilité pédagogique du coordinateur temps méridien.

Le coordinateur sera chargé :

1. De mettre en œuvre le projet
2. De participer à la formation des agents
3. D'animer l'ensemble des réunions
4. De prendre les décisions nécessaires pour le bon fonctionnement de l'équipe

Le personnel périscolaire est donc un acteur partie prenante de l'éducation des enfants. A ce titre il se doit d'avoir un comportement responsable, un langage adapté et de mesurer ses réactions face à l'enfant et aux autres adultes.

Les agents ont une obligation de réserve et doivent faire preuve de discrétion envers les membres de la communauté éducative ainsi que des parents.

Les relations avec l'équipe enseignante

Les deux équipes font un travail complémentaire sur des temps différents. Il est important qu'elles puissent travailler ensemble.

- Communication et échange d'information :

Il est nécessaire pour le bon déroulement des activités que l'information puisse circuler entre les deux équipes que ce soit au niveau des enfants ou du fonctionnement général.

- Collaboration et conseil :

Si les deux équipes interviennent sur des temps différents il n'en reste pas moins qu'elles travaillent avec les mêmes enfants et sur un même site. A ce titre des passerelles sont possibles : intervention des animateurs dans les classes pour présenter les projets....

Il est important que les enfants sentent une unité dans l'équipe éducative de l'établissement.

Attitudes attendues des adultes

Pour participer à l'éducation des enfants, l'animateur doit leur apprendre à :

Les adultes sont là pour aider les enfants à faire seuls, à partager, à utiliser le matériel ludique. Bien sûr, il faudra aider les plus jeunes mais sans oublier que l'objectif est qu'ils le fassent seuls.

Il s'agit avant tout d'aider les enfants dans l'acquisition de leur autonomie en dosant leur participation en fonction des conditions matérielles et humaines ainsi qu'en fonction des capacités des enfants.

Il s'agit aussi pour l'adulte d'intervenir pour faire respecter les règles de vie du restaurant, réparer ou faire réparer les incidents matériels, sans les dramatiser.

L'adulte est là comme référent ; l'animateur doit susciter, impulser, inciter à faire mais ne doit pas faire à la place des enfants.

L'adulte doit avoir constamment à l'esprit que le temps périscolaire est un moment privilégié où l'on apprend à se connaître : prendre son temps, c'est permettre ce moment éducatif.

Pour que le temps périscolaire soit un réel temps d'Education pour l'enfant, l'équipe d'encadrement :

- apportera sa contribution à l'amélioration du cadre des espaces de vie et des espaces d'activités.
- animera les différents temps en mettant en place quelques jeux ou activités si elles sont nécessaires.
- participera à la satisfaction des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant.
- fera en sorte que le temps périscolaire soit un moment de détente, de convivialité et d'épanouissement pour les enfants.
- l'animateur doit aussi et surtout contribuer à l'éducation globale de l'enfant.

Des rencontres pour suivre et faire vivre le projet

Les modalités d'évaluation

Si on mène une action c'est pour apporter une transformation, pour améliorer une situation insatisfaisante par conséquent on doit pouvoir vérifier les résultats de cette action. L'évaluation doit être conçue comme un outil d'analyse, de décision, mais aussi de motivation et non pas comme c'est encore trop souvent le cas comme un outil de répression.

Elle sert aussi à communiquer les résultats de l'action à l'ensemble des partenaires.

Dans un projet on peut évaluer : l'impact médiatique - l'impact de participation du public ou le taux de satisfaction de tel ou tel partenaire, de l'équipe, des élus, etc. Tout peut être évaluable ce qu'il faut c'est prévoir les objectifs avant de conduire l'action afin que l'on puisse ensuite procéder à leur évaluation.

L'évaluation fait partie intégrante du dispositif de conduite de l'action. On effectuera donc ces évaluations au fur et à mesure de la programmation des objectifs et non pas à la fin de cette action.

On pourra constater si les objectifs sont atteints et, s'ils ne le sont pas, chercher à en comprendre les raisons. Cela peut être lié à une mauvaise analyse de la situation de départ, à une absence momentanée de personnel, à un manque de qualification, à une réaction imprévue du public directement concerné par l'action ou à d'autres phénomènes imprévus.

Quoi qu'il en soit, on étudie ensuite ce qu'il faut faire pour que cela aille mieux. Si on pense qu'il n'est pas possible de réaliser les objectifs dans le temps prévu, on cherchera par tous les moyens à s'en approcher.

Cette façon de faire nous renseigne tout au long de l'action sur les résultats obtenus, ce qui évite de nous réserver de mauvaises surprises à la fin de l'action comme c'est souvent le cas.

C'est pourquoi, avant chaque rentrée scolaire, l'équipe devra se réunir pour :

- Faire connaissance
- Réfléchir ensemble à la mise en œuvre du projet
- Décider de l'organisation du temps méridien

Chaque trimestre, l'équipe se réunira pour :

- Analyser le travail effectué en se référant au projet
- Faire le point sur le fonctionnement de l'équipe
- Opérer certains changements si nécessaires

A la fin de l'année scolaire une réunion bilan sera organisée pour évaluer le fonctionnement des différents temps.

En début d'année scolaire, une réunion de rentrée sera organisée pour décider du fonctionnement à mettre en œuvre pour l'ensemble des temps : pause méridienne et accueil péri-scolaire.

Des rencontres avec les enfants auront lieu tout au long de l'année et ce pour permettre à l'équipe de prendre en compte les remarques formulées par les enfants (ex : conseil d'enfants) Ces différentes réunions seront animées par le responsable du temps méridien.

DES PISTES POUR EVALUER

Pour évaluer la pertinence du fonctionnement du restaurant scolaire au regard du projet établi par l'équipe, l'équipe d'encadrement se rencontrera régulièrement et devra notamment se poser les questions suivantes :

Avant le repas :

1. Les enfants prennent-ils leur repas dès la sortie de la classe ?
2. Si oui, quelle prise en charge par l'équipe ? si non, quelle prise en charge par l'équipe ?
3. Comment les enfants arrivent-ils à table ?
4. Quelles sont les règles de vie du restaurant scolaire ?
5. Qui décide des règles de vie ?
6. Quelle association des enfants à l'élaboration de règles de vie ?
7. Quelle organisation des activités avant le repas ?
8. Quelle organisation pour permettre aux enfants de passer aux toilettes, se laver les mains ?
9. Quelle organisation pour l'entrée dans le restaurant scolaire ?
10. Quelle répartition des tâches entre les adultes ?

Pendant le repas :

1. Les enfants entrent ils
 - Tous ensemble ?
 - Par petits groupes ?
2. Les enfants choisissent-ils leur place ?
3. L'enfant utilise-t-il une serviette de table ? quelle gestion par les adultes ?
4. L'enfant se sert-il seul ?
5. L'enfant sert-il les autres ?
6. L'enfant participe-t-il au service (eau, pain, plats) ?
7. Incite-t-on les enfants à goûter de tous les plats ?
8. Donne-t-on un couvert complet à tous les enfants ?
9. Comment intervient l'adulte pour aider l'enfant ?

10. Avant de quitter le restaurant, les enfants rangent-ils leur table ?
11. Quelles règles pour permettre la discussion à table ?
12. Comment les enfants sortent-ils de table ?
13. Quelle durée du repas pour qu'il soit un temps éducatif ?
14. Quelle place des adultes dans la conduite de ce temps ?
15. Ont-ils droit de se lever de table ? Pour quoi faire ?
16. Quelle gestion des effets personnels des enfants ?
17. Quelle répartition des tâches entre les adultes ?

Après le repas :

1. Comment les enfants arrivent-ils sur les lieux d'activités
2. Quelle organisation des adultes pour surveiller la cour ?
3. Quelle organisation des adultes pour la gestion des activités ?
4. Certains enfants font-ils la sieste ? quelle organisation ?
5. Quelles activités proposer ? et comment ?
6. Quelle place des enfants dans les activités ?
7. Où sont les animateurs ? que font-ils ?
8. Quelle gestion des effets personnels des enfants ?
9. Quelles règles de vie et quelle gestion ?
10. Comment les enfants s'inscrivent-ils aux activités ?
11. Quelle prise des enfants qui ne participent pas à une activité ?
12. Quels sont les lieux accessibles aux enfants ?
13. Quel aménagement des lieux d'activités ?
14. Comment les activités sont-elles préparées ?
15. Les enfants peuvent-ils proposer des activités ?
16. Si oui, comment ?